

ANTIDOTE hebdo

aujourd'hui
plus que jamais
il est urgent de
se Syndiquer !



Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 93 / 7 juin 2011

ACHARNEMENT

Repris en chœur ces derniers jours par radios, télévisions et journaux, à quelques exceptions près : la Grèce est « récompensée » de ses efforts par une nouvelle aide financière européenne en contrepartie de nouvelles mesures d'austérité et de liquidation des services publics.

On atteint là le degré zéro de l'information.

D'abord parce que parler de la Grèce dans ce contexte ne veut rien dire. Il faut parler des Grecs, et parmi eux, distinguer ceux à qui on va demander de nouveaux sacrifices, et ceux qui vont bénéficier de ces sacrifices. La baisse annoncée du salaire minimum par exemple ne sera évidemment pas vécue de la même façon par l'ouvrier maçon ou par les actionnaires de grands groupes du BTP.

Ensuite parce que, si récompense il y a, elle est plutôt pour les banques, leurs traders et leurs actionnaires. Le dogme européen interdit à la Banque Centrale Européenne de prêter aux états, mais il ne lui interdit pas de prêter à 1% aux banques qui prêteront à plus de 10% à la Grèce, au Portugal, à l'Espagne...

Politique incohérente, imbécile à première vue.

A première vue seulement, car cette politique criminelle n'est pas le fait d'erreurs d'appréciation de la part des dirigeants des pays européens. Elle est voulue, programmée, elle est la traduction de la politique de classe qu'ils mènent de conserve avec le FMI, ou dont ils se font les complices.

L'acharnement contre les salarié-es de Grèce traduit simplement le fait que le capitalisme veut pousser jusqu'au bout son avantage et qu'il n'a pas l'intention de faire de quartier : minima sociaux, droit du travail, droit à la santé et à l'éducation, droit à une retraite décente... tout cela doit sauter.

La Grèce préfigure le projet capitaliste pour l'Europe, et ce qui s'y passe nous concerne au premier chef.

On ne peut que se réjouir de voir l'émergence d'une réaction syndicale et populaire en Grèce, mais aussi en Espagne, au Portugal, en Grande-Bretagne...

C'est à Athènes que s'est tenu du 16 au 19 mai le 12ème congrès de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui a décidé d'une journée de mobilisation et d'information le 21 juin prochain, avec une euro-manifestation à Luxembourg.

La CES entend ainsi « s'opposer aux décisions concernant la gouvernance économique et le pacte euro-plus qui seront sur la table du Conseil européen du 24 juin ».

Ce pacte part du présupposé que ce sont les droits sociaux des salarié-es qui sont à l'origine de tous les maux et dessine donc les contraintes qui doivent y être opposées.

Dans le droit fil des traités de Maastricht et Lisbonne, il comprend en particulier des « recommandations » aux États en matière de comparaison des coûts unitaires de main d'œuvre, d'opposition à toute indexation salariale, de pression à la baisse sur les salaires du secteur public et les salaires minimum, de pression à la baisse sur les droits à pension et les régimes de retraite anticipée, outre l'encouragement au contrôle constitutionnel strict de la dette et des dépenses publiques.

La meilleure façon d'aider les salariés grecs aujourd'hui, c'est de nous battre en France pour l'emploi, pour nos salaires, pour nos retraites, pour notre sécurité sociale.

ENCORE - 23

Si l'on s'en tient à ce qu'écrit la direction, il y avait 36 postes C vacants dans la filière fiscale avant le mouvement national. Avec 8 départs du département et seulement 21 arrivées entérinées par ce mouvement désormais définitif, il y aurait donc toujours 23 postes C vacants dans notre beau département.

Et on continue à ne remplacer qu'un départ à la retraite sur deux. Jusqu'à quand le tolérerons nous ?

APPEL DE NOTE

Dossiers incomplets ou indisponibles à la date du 6 juin pour des CAPL des catégories C et B dans la filière fiscale prévues le 9... et donc impossibilité pour les élu-es de préparer sérieusement la défense de leurs collègues dans des délais aussi courts et non respectueux des textes.

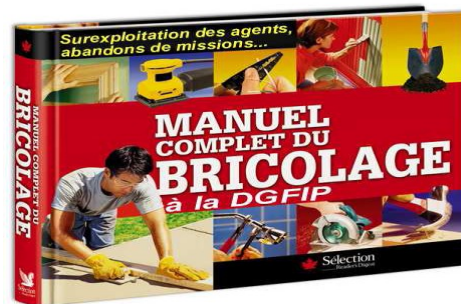
Les organisations syndicales représentatives siégeant dans ces instances (CGT, CFDT, Union SNUI/Sud Trésor) en ont demandé le report.

Nous y reviendrons plus en détail avec notre compte-rendu à l'issue des CAPL.

IDÉE CADEAU

Qu'offrir à Jean ou Martine qui partent à la retraite ?

Pour qu'il ou elle n'oublie pas ce à quoi il ou elle échappe, Antidote hebdo suggère le...



UN COMBAT EXEMPLAIRE ET GAGNANT

Celui du personnel des urgences de l'hôpital de Saint-Nazaire. Après 16 semaines de lutte sous diverses formes, l'assemblée générale a voté le 30 mai la reprise du travail à l'unanimité.

Toutes les revendications ne sont certes pas satisfaites, mais dans le contexte actuel de la fonction publique il faut mesurer à sa juste valeur ce qui a été obtenu.

Alors que la direction de l'établissement et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont longtemps opposé une fin de non-recevoir aux demandes du personnel, elles ont fini par proposer un renfort équivalent à 8 à 10 postes supplémentaires (infirmiers, aides-soignants et brancardiers) jusqu'au transfert vers la nouvelle Cité sanitaire, et le doublement de l'enveloppe pour améliorer la prise en charge des patients.

Des avancées allant au delà du service des urgences ont également été actées en matière de prime de service et de bonifications indiciaires.

LOW COST

A ceux qui croiraient encore à la parole gouvernementale, le ministre de l'éducation vient rappeler que le double ou triple langage est consubstantiel à l'équipe qui nous dirige.

En même temps qu'il liquide à nouveau 16 000 emplois à la rentrée prochaine, Luc Chatel annonce et organise le recrutement d'un nombre équivalent de non-titulaires au statut précaire, payés à minima, sans formation pédagogique.

C'est le rectorat de Paris qui a ouvert le bal le 26 mai par l'intermédiaire de Pôle Emploi avec l'organisation d'une « journée de recrutement » dans 25 disciplines.

Plutôt donc que de répondre aux promesses et de titulariser tous les précaires, le gouvernement aggrave la situation.

Le rectorat de Paris va même plus loin, puisqu'il annonce le recrutement sur des contrats de un à six mois, en contradiction totale avec le protocole qui vient d'être signé dans la fonction publique notamment pour mettre fin à de tels abus.